

CIPD 25 ans après : Etat de mise en œuvre au Togo

Du 3 au 13 Septembre 1994, s'est tenue au Caire en Egypte la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) avec la participation de 179 gouvernements. Pour une première fois, la Santé de la Reproduction, les Droits humains, l'égalité des Sexes, ont été évoqués comme des dimensions essentielles du Développement durable. Au Caire donc, il a été promis :

- **Qu'aucune femme ne doit mourir en donnant la vie ;**
- **un accès universel aux services de Planification Familiale volontaire**
- **la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes ; et**
- **l'autonomisation des jeunes.**

Au Togo, la revue de la CIPD, 25 ans après, révèle que beaucoup de progrès ont été enregistrés.

LES PROGRES ACCOMPLIS AU TOGO

Au regard des engagements pris au Caire, le Togo s'est investi dans des mesures idoines dans tous les secteurs en vue de l'atteinte du bien-être des Togolais. Parmi les progrès enregistrés, on peut mentionner des :

- **Mesures législatives :**
 - *le Code de la Santé,*
 - *la Loi en Santé de la Reproduction,*
 - *le Code des personnes et de la Famille,*
 - *le Code pénal révisé*
- **Dispositions stratégiques :**
 - *La Politique nationale de Population,*
 - *La Politique nationale de Santé,*
 - *La Politique nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre, etc.*
- **Mesures opérationnelles :**
 - *La gratuité de la césarienne,*
 - *La gratuité de l'école au cours primaire,*
 - *L'allocation de ressources pour l'acquisition des produits contraceptifs,*
 - *L'allocation de ressources pour l'achat des Anti Retro Viraux, etc.*

En matière de **santé maternelle, Planification familiale et VIH/sida**, le Togo a enregistré une amélioration de l'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Ainsi, de 8,04% en 1998, le pays est passé à 21,4% en 2017. En 1998, pour 100 000 nouveaux nés, on enregistrait 478 cas de mortalité maternelle. En 2014, pour la même proportion de nouveaux nés, on a 401 décès maternels.



- **La prévalence du VIH/SIDA** est passée de 4,5% en 2000 à 2,3% en 2018.
- En termes **d'accès universel à la planification familiale**, le taux de Prévalence Contraceptive moderne est passé de 8% en 1994 à 21,4 % en 2019.



Malgré le chemin parcouru, des efforts restent à faire par rapport aux cibles envisagées, d'où la nécessité d'accélérer la promesse.

LES DEFIS

Pour accélérer la promesse, il serait opportun de prendre les mesures idoines pour :

- ✓ **accélérer la réduction de la Mortalité Maternelle à 70 pour 100.000 nouveaux nés en 2030**
- ✓ **répondre aux besoins non satisfaits en Planning Familial ;**
- ✓ **investir intensément dans la jeunesse pour tirer pleinement profit du Dividende Démographique (éducation, santé, emploi);**
- ✓ **renforcer les mesures de réduction des inégalités entre les sexes et d'éradication des Violences Basées sur le Genre ;**
- ✓ **améliorer la production, l'analyse et l'utilisation des données statistiques (Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, Enquêtes nationales).**